

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/01/2015

Réception par le Prefet : 20/01/2015

Publication : 23/01/2015



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-1-2-1

Séance du vendredi 16 janvier 2015

AIDE EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME MODIFICATION DE BENEFICIAIRE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CP-2014-9-2-2 du 10 octobre 2014 attribuant des subventions au titre de l'aide aux meublés de tourisme et chambre d'hôtes,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Retire la délibération de la Commission Permanente du 10 octobre 2014 dans sa partie afférente à l'octroi d'une subvention de 14 000 € à Mme Gaby ROELLINGER pour la création de deux meublés de tourisme à BOUXWILLER, établie sur la base d'informations imprécises transmises par son bénéficiaire.
- Attribue, au titre du dispositif d'aide en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes :
 - une subvention plafonnée à 7 000 €, représentant 20 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 35 000 €, à Mme Gaby ROELLINGER pour la création d'un meublé de tourisme à BOUXWILLER ;
 - une subvention plafonnée à 7 000 €, représentant 20 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 35 000 €, à Mme Annick AHERAS pour la création d'un meublé de tourisme à BOUXWILLER.

- Décide de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions